

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du Val d'Oise  
Commune de Méry-sur-Oise



**DECISION DU MAIRE N°2022/174**  
(Prise en vertu de la délégation du conseil Municipal)

OBJET : Formation « comprendre et instruire le budget et la comptabilité du CCAS/CIAS »

Le Maire de la Ville de Méry-sur-Oise,

Agissant par délégation du Conseil Municipal n°2020/049 du 11 juin 2020,

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** : le bulletin d'inscription de l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS) située au 11, rue Louise Thuliez 75019 PARIS,

**DECIDE**

Article 1 : La formation « comprendre et instruire le budget et la comptabilité du CCAS/CIAS » pour la directrice du pôle services à la population qui se déroulera les 20 et 21 octobre 2022. Celle-ci est organisée par l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale située au 11, rue Louise Thuliez 75019 PARIS.

Article 2 : La participation de la collectivité aux frais des prestations est de 495.00€ TTC.

Article 3 : Copie de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Val d'Oise,
- Madame la Trésorière de l'Isle Adam,
- UNCCAS.

Monsieur le Maire est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée et transmise en la forme légale.

Fait à Méry-sur-Oise,

Le 12 Septembre 2022

Le Maire  
  
  
Pierre-Edouard EON  
Vice-président du conseil départemental  
du Val d'Oise

Certifiée exécutoire compte tenu  
de la transmission en Préfecture le 12/09/2022  
et de la publication le 12/09/2022  
A Méry sur Oise, le 15/09/2022

Pour le Maire et par délégation,  
Thierry LAMBART

Directeur Général des Services

# BULLETIN D'INSCRIPTION



Formation : M14 : Comprendre et instruire le budget et la comptabilité du CCAS/CIAS  
Lieu : Paris  
Date(s) : 20 octobre 2022, 21 octobre 2022  
Nom/Prénom : EON Pierre-Edouard **POLECAR Corinne**  
Fonction : **Président Directrice du pôle services à la population**  
Tél. direct et fax : 01.30.36.23.00  
E-Mail : formation@merysuraise.fr  
Structure (CCAS, mairie, etc.) : CCAS DE MÉRY-SUR-OISE  
Adresse de l'organisme : 14 avenue Marcel Perrin  
Code postal et ville : 95540 MÉRY-SUR-OISE  
Adresse de l'organisme à facturer si différent :  
Code postal et ville :

Possibilité d'annulation : jusqu'à 14 jours calendaires avant le début de chaque session (bulletin d'inscription faisant foi). A partir de cette date, les frais de participation resteront dus en totalité, mais les participants pourront se faire remplacer. Toute annulation devra être confirmée par écrit (courrier ou fax).

Le tarif est majoré de 50% pour les non-adhérents.  
Paiement à réception de la facture.

COLLÈGES	FORMATION 1 JOUR	FORMATION 2 JOURS	FORMATION 3 JOURS
- de 5 000 habitants	215,00 €	325,00 €	430,00 €
de 5 à 20 000 habitants	320,00 €	495,00 €	595,00 €
+ de 20 000 habitants	395,00 €	595,00 €	695,00 €

"La signature du bulletin d'inscription vaut acceptation de nos conditions générales disponibles dans notre catalogue et sur notre site internet <http://www.unccas.org/formation>"

A Méry-sur-Oise, le 08 SEP, 2022

(cachet et signature)

Pour le Maire et par délégation  
en vertu de l'arrêté n° 2020/114  
du 20/10/2020

Yasmine VO  
Directrice des Ressources Humaines



RIP	Etablissement	Guichet	N° de compte	Clé RIP
CCP Lille	20 041	01 005	0026591Y026	59
Siret 783 852 791 00079 - Code APE 9499 Z - Code TVA FR92 783 852 791				
IBAN : FR35 2004 1010 0500 2659 1Y02 659 - BIC : PSSTFRPLIL				
UNCCAS - 11 rue Louise Thuliez - 75019 Paris - Tél: 01.53.19.85.50 - Fax: 01.53.19.85.51				

Nos formations sont exonérées de TVA (art.261 du CGI) - N°d'enregistrement 11.75.44410.75 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) Les informations recueillies sont nécessaires pour votre inscription. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à UNCCAS - 11 rue Louise Thuliez - 75019 Paris.

Ce bulletin est à retourner dûment complété et signé à  
UNCCAS - Pôle Formation : 11 rue Louise Thuliez - 75019 Paris  
par fax au 01.53.19.85.51 ou par mail : formation@unccas.org